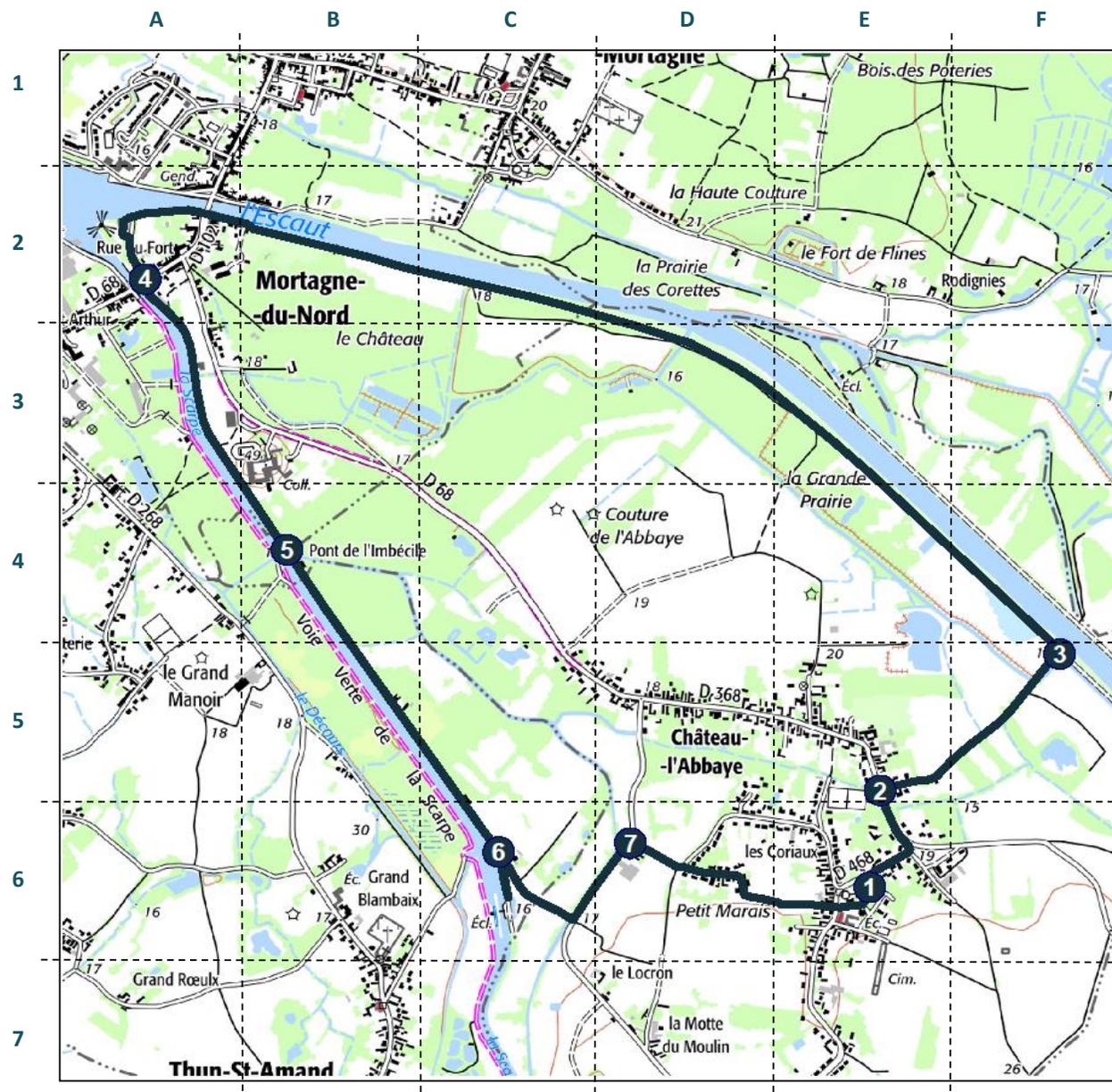


Entre Escaut et Scarpe

(8 Km 0 - 2 h 00)

Départ : Eglise CHATEAU-L'ABBAYE

1. Derrière l'église, prendre à droite la rue de la Fontaine, traversez et passez devant la Source Sainte Odile vénérée pour la maladie des yeux. Au carrefour, prendre à gauche la Grand'rue.
2. Devant le terrain de football, traversez et prenez à droite, le chemin du Pont Peri.
3. Au bout du chemin, prendre à gauche la voie de halage bordant l'Escaut. Vous passerez devant le bassin de décantation des boues. Un peu plus loin, sur votre droite vous apercevrez les anciens quais de l'écluse de Rodignies. Au bout du chemin de halage, empruntez l'escalier qui enjambe l'Escaut. Poursuivre tout droit la voie de halage qui mène à la confluence de la Scarpe et de l'Escaut.
4. Empruntez, à gauche, la route qui vous mène au pont enjambant la Scarpe. Prenez devant vous le chemin de halage bordant la Scarpe. Passez à l'arrière de la caserne du service de secours et incendie de Mortagne du Nord et des environs, puis à l'arrière du collège Fernig.
5. Vous longerez une ancienne maison d'éclusier et passerez devant l'embouchure de la Traitroire, un cours d'eau creusé autrefois par les moines de l'Abbaye de Saint-Amand-les-Eaux pour assécher les terres marécageuses.
6. Continuez sur la voie de halage. A hauteur de l'écluse automatisée, vous pouvez faire un petit crochet et découvrir les passe à poissons installées récemment. A l'intersection avec la route départementale, prenez à gauche en longeant la Traitroire (rue de la Motte du moulin).
7. A hauteur de la ferme, bifurquez à droite, rue du Petit Marais, et suivez cette impasse pour déboucher sur un petit sentier. Celui-ci vous ramènera au point de départ.





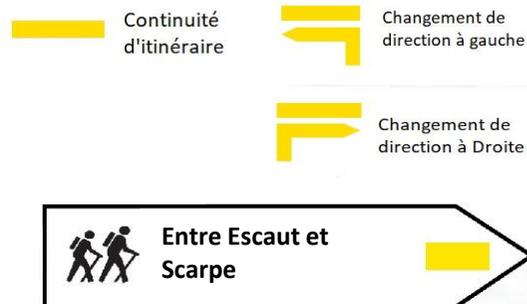
Entre Escaut et Scarpe

(8 Km 0 - 2 h 00)

Départ : Eglise CHATEAU-L'ABBAYE

Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Avis du Randonneur :

Ce circuit est accessible à tous (randonneurs novices et confirmés). "Entre Escaut et Scarpe" offre de nombreuses possibilités d'observations et de découvertes à tous les amateurs de biodiversité.

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DEPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>